



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti **Socialiste** unifié

NUMÉRO 109
7 JUILLET 1962

0,40 NF

• **ADENAUER**
en France
(Page 2)

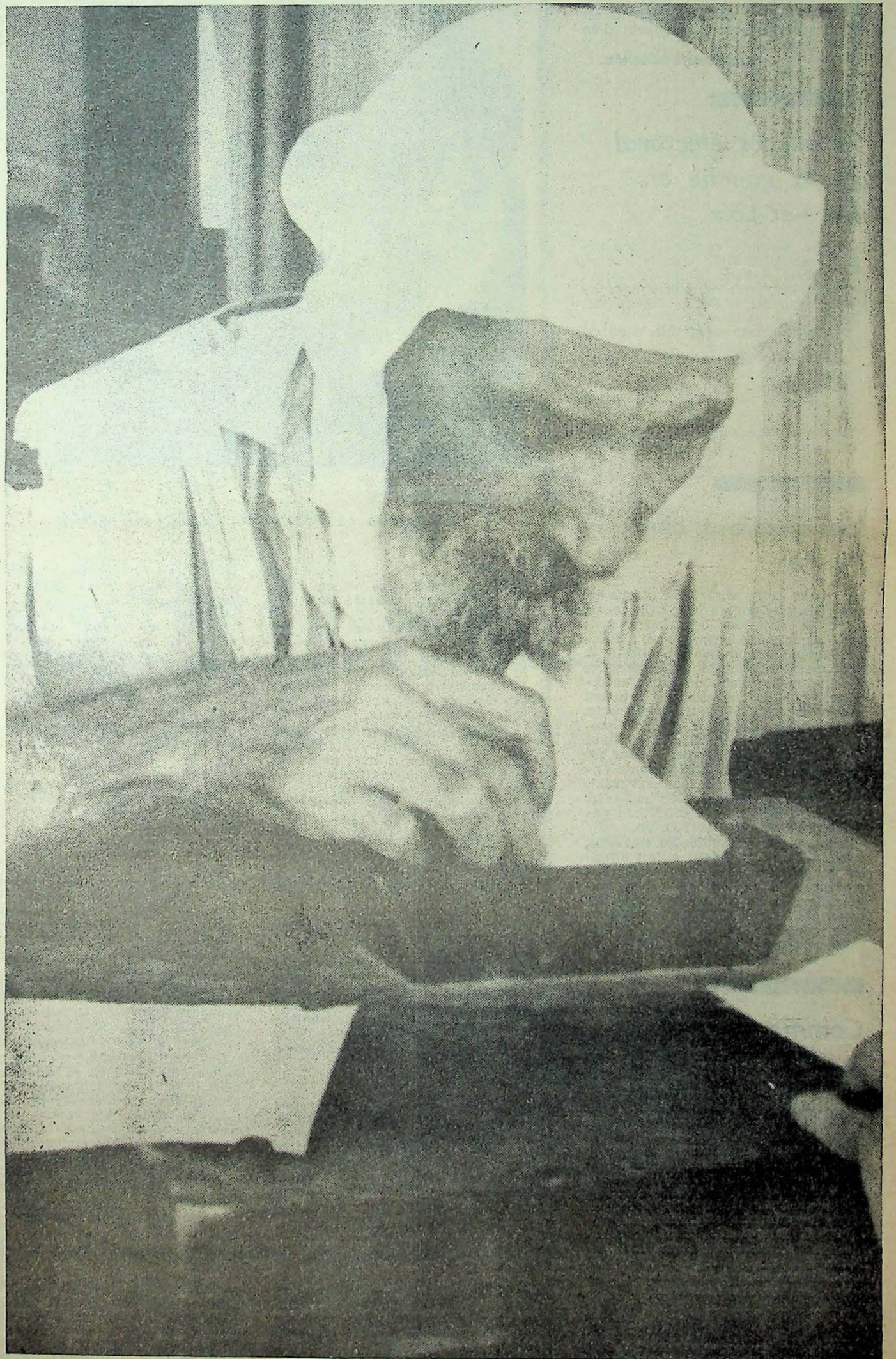
• **A nos amis**
algériens
(Page 3)

• **Programme**
de transition
du P.S.U.
(Page 3)

• **Grandeur et**
servitude de
la R. T. F.
(Pages 4-5)

• **L'actualité**
sociale
(Page 7)

• **Poésie**
et Révolution
(Page 8)



Après des années de luttes et de sacrifices, le scrutin du 1^{er} juillet consacre l'indépendance de l'Algérie. (A.F.P.)

Tribune Socialiste

Comme nous l'avions fait l'année dernière et comme le font tous les organes de presse pendant la période d'été, nous réduisons le nombre de nos pages à partir de ce numéro.

Nous interrompons notre publication pendant le mois d'août, après le numéro daté du 28 juillet, pour réparer le 1er septembre. Pendant le mois de septembre, Tribune Socialiste paraîtra sur huit pages. Mais au mois d'octobre nous reviendrons à nos douze pages habituelles.

Il va de soi qu'en raison de l'interruption du mois d'août, l'échéance des abonnements est reportée automatiquement d'un mois.

Tribune Socialiste.

Le succès électoral de la gauche en Eure-et-Loir

UNE élection cantonale complémentaire vient d'avoir lieu en Eure-et-Loir. Dans le canton de Brezolles, pour remplacer un conseiller général S.F.I.O. décédé, M. Theret.

Le second tour de scrutin a donné le résultat suivant :

Nespoulous, soutenu par le P.S.U., 1.941 voix, élu ; Berranger, modéré, 1.058 voix.

Au premier tour, Nespoulous avait obtenu 1.368 voix contre 619 à T. Cherrey, indépendant ; 591 à M. Berranger, et 214 à Juillat, communiste.

Les élections chez Simca

NOUS avons signalé la campagne menée par la C.F.T.C. contre les violations des libertés syndicales commises chez Simca, à Poissy, campagne qui avait abouti à la création d'un comité de défense et à de nouvelles élections dans l'entreprise, sous le contrôle du directeur départemental de la main-d'œuvre.

Le résultat c'est que, dans le premier collège, le syndicat indépendant d'obédience patronale perd 10 p. 100 des voix et 2 sièges (il représentait encore 47 p. 100 des suffrages exprimés). Les autonomes perdent, de leur côté, 4 sièges, tandis que la C.G.T. en gagne 3, la C.F.T.C. 2 et F.O. un.

A noter qu'à la veille des élections, le syndicat indépendant a fait circuler une pétition contre la position des organisations traditionnelles en matière de retraite complémentaire, pétition qui a recueilli 12.679 signatures, alors que ledit syndicat n'a eu que 5.708 voix dans les deux collèges.

M. C.

Comme ils sont...

DECIDEMENT, on aura tout entendu. Après Susini, appelant à voter « oui » à l'indépendance algérienne, voici Schiaffino qui s'émeut. Et de quoi s'émeut le bon M. Schiaffino ? « Des conditions inhumaines dans lesquelles vivent au camp de Larzac les harkis repliés ». De la part d'un homme qui a édifié toute sa fortune sur le transport des travailleurs entre l'Algérie et la France dans les conditions qu'on sait, voilà qui est pour le moins réconfortant. On attend maintenant de M. Schiaffino qu'il annonce l'aménagement en cabine de luxe des cales où pendant des années il a consenti à parquer, au prix fort, les Algériens.

Le mépris dans lequel de Gaulle tient les hommes en général et les parlementaires en particulier vient de trouver une nouvelle illustration.

La scène se passe à l'Elysée : un membre de l'entourage se hasarde à demander « ce qu'on va faire des députés d'Algérie ». De Gaulle réfléchit un instant et rend sa sentence : « Rien. Ils ne peuvent désormais siéger puisque l'Algérie n'est plus française. » Un silence puis, condescen-

ADENAUER EN FRANCE



(A.F.P.)

De Gaulle et Adenauer : l'Europe nouvelle...

CETTE semaine les passants des Champs-Élysées eurent une saisissante illustration de l'Europe en marche : de Gaulle et Adenauer (158 ans à eux deux) remontant de conserve l'avenue. Voilà qui consacrait au grand jour la réconciliation officielle des bourgeoisies et des castes militaires des deux pays au nom de la croisade anticommuniste.

Au-delà du folklore protocolaire, les deux vieillards entendaient d'ailleurs donner à leurs publiques embrassades une signification politique précise : marquer leur opposition commune aux pourparlers américano-soviétiques sur Berlin et souligner leur volonté d'acquiescer des armes atomiques. Dire que certaines bonnes âmes voudraient faire passer l'activisme gaulliste pour on ne sait quel neutralisme farouche !

Dans leur rage sénile contre Kennedy (l'un parce qu'on lui refuse l'entrée au Directoire atlantique, l'autre parce qu'il a perdu son influence sur la Maison Blanche), de Gaulle et Adenauer n'hésitent pas à faire ainsi de l'axe Paris-Bonn la plus grave menace contre la paix internationale, à se figer dans un « anti-américanisme de droite ».

On comprend dès lors leur peu d'empressement à voir la Grande-Bretagne, dont la diplomatie est orientée vers la détente, entrer dans l'Europe : cela risquerait entre autres de les priver d'un appréciable moyen de chantage auprès des Américains.

Il n'est donc pas étonnant que

dant et magnanime (avec l'argent de la nation) : « Vous n'aurez qu'à leur verser leur indemnité jusqu'aux prochaines élections. Comme ça, ils n'auront pas à se plaindre. »

A propos d'indemnité et de parlementaires, autre exemple de la considération du monarque pour les élus du peuple : les « gorilles » attachés à sa personne sont rémunérés à parité avec les parlementaires : 4.000 NF par mois. Il est vrai qu'actuellement ce sont bien les « gorilles » qui ont le plus de responsabilité.

le bilan de la tournée européenne de Dean Rusk ait été maigre : le secrétaire d'Etat américain non seulement n'a pu faire renoncer Paris à ses bombes atomiques, mais s'est vu sommer par Bonn de créer une force nucléaire multinationale au sein de l'O.T.A.N., de telle sorte que les Allemands, eux aussi, aient leur arme de « dissuasion ».

Kennedy n'a pas attendu le retour de Rusk pour répondre : il a pris acte de la volonté de de Gaulle mais a réaffirmé son opposition fondamentale à l'éparpillement de l'armement nucléaire. Pas de secrets américains pour l'Elysée.

Tout se passe cependant comme si de Gaulle et Adenauer jouaient en fonction d'une prochaine crise politique, ou au moins de certains changements d'orientation à Washington. Il est un fait que Kennedy est actuellement en butte à une offensive d'envergure de la part des milieux d'affaires américains. Le Parti républicain n'a pas manqué de saisir l'occasion, soudain Nixon s'est mis à voyager, Eisenhower à faire des déclarations.

Du domaine financier et économique, les attaques se déplacent vers la politique étrangère de la Maison-Blanche : accusé de mollesse à l'égard des communistes, Kennedy ne va-t-il pas se durcir, donc donner apparemment raison aux ultras ? C'est bien là, semble-t-il ce qu'escomptent les inquiétants stratèges de France et d'Allemagne.

Georges Batelier.

Mais le bruit court que les députés pourraient bientôt prendre une petite revanche. Une majorité semble en effet se dessiner pour refuser le reste du collectif budgétaire si les crédits destinés à la « force de frappe » y sont intégrés. Devant le danger, Pompidou a essayé de convaincre de Gaulle qu'il serait opportun de disjoindre provisoirement lesdits crédits. Il s'est heurté à un refus catégorique. Si bien qu'on en est à se demander si de Gaulle n'a pas envie maintenant d'aller aux élections.

Brutalités policières contre les étudiants Antillais et Guyanais

LES associations étudiantes antillaises et guyanaises ainsi que les associations d'Antillais à Paris avaient organisé, samedi 30 juin, une réunion pour dénoncer la répression qui, la semaine précédente, avait ensanglanté la Guyane.

En effet, pour protester contre l'intention du gouvernement d'envoyer des unités de la Légion en Guyane, les organisations politiques de gauche et la population guyanaise avaient organisé une manifestation qui fut sévèrement réprimée : 1 mort et de nombreux blessés.

Or, cette réunion parisienne fut interdite par la Préfecture de Police. Ignorant cette mesure, plusieurs centaines de camarades antillais se trouvaient ainsi rassemblés au métro Solferino. Et là, fut décidée l'organisation d'une manifestation. D'abord silencieuse, elle partit de la Chambre des Députés et se termina place de l'Odéon.

On y reconnaissait, entre autres : M. Manville, Edouard Glissant, Marie Joseph, porte-parole de l'autonomie antillaise. C'est alors que la police chargea devant les cris redoublés de : « Libérez les Antilles et la Guyane », « Autonomie des Antilles et de la Guyane ».

Le cortège se disloqua, puis des regroupements eurent lieu au Luxembourg, où de nouveau la police chargea et fit plusieurs arrestations.

Le billet de Jean Binot :

LE CANCER

DEPUIS soixante-douze jours un condamné à mort guette l'heure de son exécution. Vous pouvez appeler ce condamné du nom qu'il vous plaira de lui donner, supposer un autre tribunal que celui devant lequel il a comparu, énoncer d'autres crimes que ceux pour lesquels il a encouru le châtiment suprême : il reste que le verdict n'a jamais comporté, à titre de châtiment préalable, le supplice de l'attente indéterminée.

Seul un homme a décidé ce supplice et le prolonge à sa guise : il peut faire mourir le condamné demain matin ou plus tard comme il peut le gracier ; on ne sait pas. Tel est son bon plaisir.

Je le dis en conscience : cela ressemble à une ignominie.

Peut-être que celui qui le veut ainsi veut troquer cette mort contre une autre, que ce mort en sursis entre dans le jeu sordide, qualifié pompeusement de raison d'Etat ? Encore un coup, on ne sait pas.

Et samedi soir un autre général s'est donné la mort « pour des raisons incompréhensibles » a dit le speaker.

Incompréhensibles — à moins qu'elles ne soient transparentes : le refus de se rendre complice d'une singularité que le pouvoir décore du nom de justice.



A NOS AMIS ALGERIENS...

C'EST fait, l'Algérie a voté de la manière la plus écrasante pour l'indépendance. Pour l'indépendance « associée à la France ». D'abord, parce qu'il n'y avait pas d'autre choix, ensuite parce qu'aucun dirigeant, aucun militant algérien n'a jamais refusé ladite association. Si depuis sept ans les gouvernements de la lâcheté et ceux du machiavélisme avaient consenti à l'Algérie l'indépendance sans conditions, il n'y a pas un Algérien qui n'eût réclamé le lendemain l'association. Peut-être pas précisément celle des accords d'Évian : une association beaucoup plus librement négociée, et cela n'en aurait valu que mieux.

Ces choses, on commence à les comprendre même dans les milieux jusqu'ici envahis par l'obscurantisme chauvin et la tradition coloniale. Il faut espérer que les responsabilités des hommes d'État, des hommes politiques, des militaires, de toute la caste dirigeante qui a pendant sept ans retardé cette paix, seront enfin comprises par la population que l'on a bernée, grugée, et spécialement par cette jeunesse que l'on a compromise dans une aventure les plus sanglantes et méprisables de l'Histoire de France. Aucun des arguments mis en avant par ces messieurs et leur presse, y compris par la grande presse dite d'information, n'a résisté à l'épreuve des faits. La représentativité du F.L.N., si souvent mise en question par ces messieurs, cela fait plusieurs années qu'elle s'affirme de la manière la plus puissante, et cela fait de longs mois que l'extrême-droite n'ose plus la contester.

Le refus des pieds noirs de subir l'indépendance algérienne devait rendre celle-ci impossible : leur résistance s'est effondrée après beaucoup de crimes, mais sans combat réel avant même le fait accompli de l'indépendance. Celle-ci devait être marquée par d'épouvantables vengeances et désordres, les autorités algériennes devaient s'avérer incapables de tenir en main les foules : elles les ont tenues en main malgré l'entreprise de provocation la plus cruelle et la plus machiavélique, et le jour de la victoire finale les reporters de la presse bourgeoise nous disent que l'on n'entend

que des paroles de gentillesse pour les Français.

Vraiment, il faut s'incliner très bas devant l'Algérie et ses dirigeants — et il faut aussi nous donner pour tâche de liquider politiquement le gang de lâches, de profiteurs, de menteurs responsable de tout ce sang et de toutes ces ruines au détriment de nos deux peuples. Malheureusement d'ailleurs, ce mal ne cesse pas de produire en chaîne ses désastreuses conséquences. Nous assistons aujourd'hui à une division très cruelle parmi ces dirigeants algériens où nous ne comptons que des amis. Nous ne sentons pas le droit de juger les uns ou les autres. Nous devons même prendre garde à ne pas nous lancer dans les explications faciles qui enchantent les esprits cyniques : « Le problème apparent n'est pas le vrai » — « Tout cela, ce ne sont que des prétextes » — « En réalité, ce sont des conflits d'ambition, des rivalités d'hommes », etc. En France spécialement, où l'on adore mépriser autrui, de telles explications font toujours fortune. Or elles n'expliquent que l'accessoire. Il y a toujours des rivalités, toujours des ambitions personnelles parmi ceux qui ont choisi de diriger les hommes. S'ils n'avaient pas de tels défauts, ils n'auraient pas non plus les vertus correspondantes.

Ce qui est important, c'est que ce conflit intérieur ne se serait pas déchaîné sans l'existence d'une situation dramatique où chacun croit avoir raison et où en vérité les uns et les autres ont tous raison à leur façon. Les négociations avec l'O.A.S. ont scandalisé beaucoup d'Algériens comme elles nous ont scandalisés nous-mêmes. Il est possible que d'une certaine manière elles nuisent, au départ, au développement de la révolution algérienne, encore que personnellement je n'ai pas ce sentiment. Mais certains peuvent le craindre. D'un autre côté, ne pas négocier, c'était laisser se poursuivre l'enchaînement de destructions et de massacres qui pouvait relancer une deuxième guerre d'Algérie.

On comprend que les dirigeants algériens se soient partagés entre eux, comme chacun de nous se sent partagé lui-même. On com-

prend que ceux qui ont choisi l'une des positions, la soutiennent avec une énergie farouche, au point d'en oublier les amitiés anciennes. Mais il ne faut pas, il ne faut absolument pas que de ce conflit politique légitime et peut-être en fin de compte nécessaire, naisse quelque chose de plus grave. Nous demandons à ces hommes, avec l'amitié que nous avons pour les uns et les autres, de se souvenir de deux choses fondamentales. D'abord ceci : ni Ben Bella ni Ben Khedda ne sont responsables de la situation actuelle. La responsabilité incombe aux assassins de l'O.A.S. qui ont créé un problème pour lequel il n'y avait pas de bonne solution. Il ne faut pas leur donner la joie d'avoir au moins réussi à diviser les Algériens. La responsabilité incombe ensuite à de Gaulle qui a laissé le problème s'aggraver par la non-intervention de l'armée française, jusqu'au point où il fallait y trouver un issue quelconque, nécessairement mauvaise quelle qu'elle fût.

En second lieu, il faut, en regardant toute l'histoire récente, comprendre que la leçon de la vie politique universelle et spécialement celle de toutes les révolutions, c'est que le plus grand danger consiste, entre hommes qui mènent le même combat, à faire de toute erreur un crime. Si le stalinisme a tellement perverti la Russie, c'est à cause de cela. Si dans tant de pays il y a eu dans le mouvement ouvrier des divisions irrémédiables, qui ont renforcé le capitalisme et la réaction, c'est parce qu'on a trop vite, de part et d'autre, traité de criminel celui qui, de camarade de combat, était momentanément devenu un adversaire — et pouvait redevenir un allié.

La révolution algérienne a une tâche immense à accomplir, une tâche qui serait au-dessus des forces de la plupart. C'est donc en vérité demander à ses chefs un effort supplémentaire relativement limité que celui-là : se combattre, s'il le faut, avec toute l'énergie qu'exige la gravité des problèmes en cause — mais sans pour cela se condamner les uns les autres. Le salut de leur révolution, comme celui de toutes les révolutions, est à ce prix.

Claude Bourdet.

Le programme de transition du P.S.U.

L'UNE des étapes de l'élaboration du programme du parti, et non la moins importante, a été franchie samedi et dimanche au cours du Conseil national, qui a étudié, à la demande du C.P.N., les problèmes internationaux et européens, les problèmes économiques, les problèmes scolaires et les problèmes institutionnels.

Les autres problèmes : logement et habitat, problèmes de la jeunesse, information (presse, R.T.F., cinéma, publicité), la Sécurité sociale, la Santé publique, l'armée et la police, les problèmes concernant la décentralisation et la démocratie à la base seront étudiés dans une conférence nationale d'études dont la date n'est pas encore fixée.

La préparation du Conseil national avait elle-même nécessité plusieurs phases : des groupes de travail désignés par le B.N. avait ensuite été approuvés par le C.P.N.

Les contre-propositions et amendements proposés par les commissions et conseils fédéraux ont été examinés et le plus grand nombre des suggestions intégrées dans des textes de synthèse qui furent proposés à la discussion du Conseil national.

Ce long et difficile travail de préparation et de synthèse a incontestablement facilité l'étude du Conseil national et a permis de tenir compte, au maximum du travail de l'ensemble des Fédérations.

Cependant, la longueur des textes, le souci d'examiner tous les aspects de chaque question, a incontestablement alourdi les débats et les textes. Il faudra à partir de cette expérience, modifier les méthodes de travail, afin de simplifier la discussion tout en maintenant l'expression démocratique de tous.

Quoi qu'il en soit le Conseil national a pu élaborer des textes complets et a émis des votes indicatifs sur les différents thèmes en présence. Les votes définitifs auront lieu dans les sections, avant le 1^{er} octobre, sur les textes élaborés par les différentes tendances du Conseil national.

Les amis de Fallas et Lussy ont présenté des contre-textes sur tous les problèmes. Les camarades regroupés en « tendance socialiste révolutionnaire » en ont présenté partout sauf sur les problèmes scolaires. Sur les problèmes européens, André Philip a présenté son propre texte. Enfin, sur les problèmes institutionnels et sur la planification démocratique les fédérations de Seine-Banlieue et de Seine-et-Oise ont défendu les thèses que la majorité des Commissions intéressées avait refusé d'intégrer.

Tous ces textes seront publiés dans un numéro du « Courrier du P.S.U. » (1) qui paraîtra à la fin du mois afin que les militants aient le temps de les étudier et de faire un choix réfléchi avant le 1^{er} octobre.

Disons simplement que les votes indicatifs du Conseil national font ressortir sur presque tous les problèmes (sauf sur les institutions) une majorité importante et que les minorités extrêmes se précisent.

Sur l'enseignement, le texte présenté par la commission a obtenu 586 mandats sur 710 soit 82 p. 100 et le texte Fallas 85 mandats, soit 11,97 p. 100 (pourcentages établis par rapport aux votants).

Sur les affaires internationales, le texte de la Commission a obtenu 444 mandats, soit 62,2 p. 100 ; celui de

Fallas, 47, soit 6,59 p. 100, celui socialiste révolutionnaire 123 (soit 17,25 p. 100). Sur l'Europe, André Philip a obtenu 39 mandats (5,5 p. 100), Fallas a obtenu 40 mandats (5,5 p. 100), les socialistes révolutionnaires 146 mandats (20,6 p. 100) et la commission 422 mandats, soit 59,6 p. 100.

Sur les institutions, la majorité de la commission a obtenu 286 mandats, (soit 41,5 p. 100), Fallas-Lussy 56, (soit 8 p. 100), les socialistes révolutionnaires 136 (soit 19,6 p. 100), et le texte Seine-Banlieue, Seine-et-Oise, 101 (soit 14,5 p. 100). Signalons également un texte Indre-et-Loire qui a obtenu 6 mandats.

Sur les problèmes économiques des textes ont été élaborés (planification démocratique, nationalisations, distribution salaires et durée du travail, problèmes agricoles) mais le Conseil national n'a pas eu le temps d'émettre des votes indicatifs. Les sections trancheront.

Signalons enfin que ce programme doit se situer dans le cadre du programme de transition défini par le Congrès de Clichy. Mais il est apparu que tout le monde n'interprétait pas de la même façon l'orientation tracée. En conséquence, le Conseil national a demandé au C.P.N. de présenter au Congrès un texte des préambules politiques précisant ce qu'est pour le P.S.U. la transition vers le socialisme et comment le programme devra être utilisé.

L'un des grands moments de ce Conseil national fut celui où, après une intervention d'Andrée Vienot faite au nom de la commission de solidarité du parti et précisant le travail positif fait par le P.S.U. dans ce domaine (10 millions et demi de médicaments et de plasma sanguin en-

voyés à Alger et Oran et 3 millions et demi en espèces), les délégués debout ont salué l'accession de l'Algérie à l'indépendance (Voir ci-joint texte du B.N.).

Message du P.S.U. au peuple algérien

AU cours de la dernière séance du Conseil national, dimanche après-midi, Jean Pogeren a donné lecture du message suivant que le Bureau national avait adressé au peuple algérien à l'occasion du référendum sur l'autodétermination :

« A l'heure où par son vote l'Algérie ratifie l'indépendance arrachée par des années de luttes et de sacrifices, le PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ adresse son salut fraternel au peuple algérien, à ses combattants, s'incline devant ceux qui sont tombés pour la liberté.

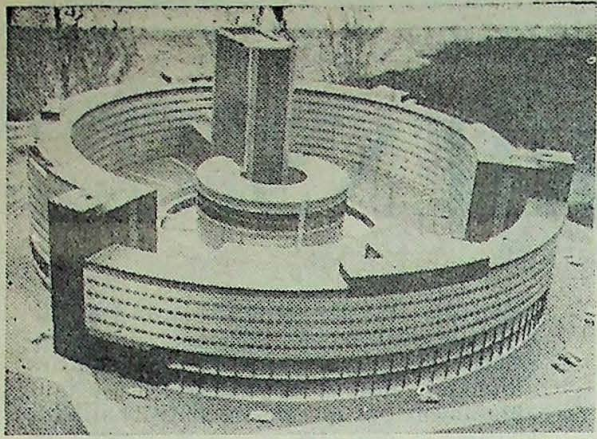
« Ce 1^{er} juillet ouvre une ère d'amitié et de coopération entre nos deux peuples.

« Comme il l'a fait sans relâche pour imposer la paix, le PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ travaillera de toutes ses énergies à asseoir cette amitié sur des fondements solides, en combattant sans pitié le terrorisme fasciste et en triomphant des manœuvres néocolonialistes.

« Vive l'ALGERIE INDEPENDANTE !

« Vive l'amitié des peuples de France et d'Algérie ! »

(1) Le numéro 1 NF. S'adresser 54, bd Garibaldi, Paris (KV). C.C.P. Tribune 8.28.65 Paris.



(A.D.P.)

La maquette de la Maison de la Radio : on avait vu grand...

GRANDEUR DE LA

TOUT le monde connaît Léon Zitron. Mais personne ne connaît M. André Gérard, patron des journaux télévisés et parlé, autrement dit de l'information à la R.T.F. Pourtant M. Gérard, nommé par le gouvernement, est politiquement plus influent, non seulement qu'un député (ce qui, les choses étant ce qu'elles sont, ne signifie pas grand-chose), mais aussi que bien des dirigeants de parti : Léon Zitron ne dit les choses que comme M. Gérard et son état-major entendent qu'il les dise. Ainsi l'information, une fois taillée aux mesures exactes du gouvernement, prend-elle toute son ampleur en allant se poser sur les cordes vocales de quelque « vedette » qui, comme chacun sait, est « apolitique ». La vérité partisane s'emploie à paraître objective. Certes, les gaullistes n'ont pas innové en la matière, mais sans doute sont-ils ceux qui ont poussé ce genre de falsification à son plus haut degré de systématisation.

L'opinion à domicile

Ce n'est pur hasard car en ce qui concerne le façonnement de l'opinion, le rôle de la télévision et de la radio ne cesse de croître. Il y a, aujourd'hui, en France, plus de 13 millions d'appareils de radio (1 par foyer en moyenne) et plus de 2 millions et demi de récepteurs de télévision (1 pour 5 foyers). Dire que le putsch d'avril 1961 a été vaincu par les transistors, est devenu un lieu commun. Et nous sommes loin (encore qu'on s'y achemine) de la situation américaine où la T.V. « fait » en grande partie les élections : rappelez-vous les trois manches du match Kennedy-Nixon sur les 53 millions de petits écrans d'outre-Atlantique.

Souvent, on entend les hommes politiques, consternés de voir les citoyens désertant meetings et réunions publiques, parler de « recul du civisme » ; sans doute traversons-nous, par la faute du régime actuel, une période de dépolitisation. Mais sans doute aussi, les moyens d'information ayant évolué, le comportement civique s'est-il modifié. Au risque d'être paradoxal, on peut même affirmer que c'est dans la mesure où une radio et une télévision « orientées » ne lui apportent pas tous les éléments nécessaires d'appréciation, que le citoyen consciencieux se déplace encore pour prendre connaissance des arguments de l'opposition.

Une radio et une télévision démocratiques, où toutes les opinions s'exprimeraient librement, inciteraient moins, semble-t-il, le citoyen à quitter son fauteuil pour quelque préau d'école. Le progrès technique est le progrès technique : de plus, l'individu se forme une opinion à domicile. On peut le regretter, mais c'est ainsi.

Quand la R.T.F. aura cessé d'être l'instrument de quelques-uns pour devenir enfin la propriété de tous, il appartiendra donc aux partis de reconvertir leur action et leur propagande en fonction de ces données.

Quoi qu'il en soit, dans l'in vraisemblable ère politique que vit la France, radio et T.V. semblent bel et bien devenues le second pouvoir : pas de Parlement, ou si peu qu'il vaut mieux ne pas en parler, une Justice dont on a eu, à plusieurs reprises, l'occasion de voir en quelle désuétude son autorité était tombée, non, décidément, il n'y a plus aujourd'hui que deux facteurs de poids dans la vie politique française : l'Exécutif et son partenaire, le pouvoir d'information.

Mais comme le régime du général-président suppose en fait le Pouvoir unique, faute d'être à même de supprimer ce con-

current, l'Exécutif a été logiquement conduit à le domestiquer et à en faire son thuriféraire. L'opération gaulliste à la R.T.F. depuis 1958 est là pour le prouver.

Une action en profondeur et à long terme

La mainmise du régime sur la R.T.F. dans le domaine de l'information peut en effet être maintenant considérée comme une opération totalement réalisée. Contrairement à ce qui se passait sous la IV^e République, il ne s'est pas agi là d'une hâtive et en fin de compte superficielle redistribution des responsabilités consécutive à la formation d'un nouveau ministère, mais d'une entreprise de longue haleine, mûrement réfléchi et soigneusement calculée, en un mot d'un bouleversement fondamental des hiérarchies et des structures conduit implacablement jusqu'à son terme.

Les éphémères gouvernements de la IV^e République n'avaient jamais assez de temps devant eux pour « penser » une réforme véritable de la R.T.F. Ils se contentaient donc de profiter du pouvoir pour placer leurs amis politiques aux postes susceptibles d'assurer le maximum de sécurité et de rendement à la propagande gouvernementale. Le passage à l'Information d'un indépendant, d'un M.R.P. ou d'un S.F.I.O. se traduisait par quelques promotions ou recrutements individuels qui ne faisaient qu'ajouter une strate à l'incroyable géologie politique de la R.T.F. Puis le ministère était renversé, seul son souvenir se perpétuait dans les sédiments qu'il avait déposés : un rédacteur en chef par-ci, un commentateur par-là, sédiments aussitôt recouverts par la vague des arrivants ou des nouveaux promus. Cet état de choses aboutit logiquement à deux résultats : l'opportunisme des sphères supérieures dont le premier souci était de pouvoir jouer sur tous les claviers, et une pléthore de postes élevés qui ne correspondaient pas aux réalités et aux nécessités.

Tout cela ne veut assurément pas dire que sous le régime gaulliste, l'opportunisme et le parasitisme ont disparu. Ils ont simplement pris d'autres formes.

La prise en main de l'Information par les gaullistes est, elle, une action en profondeur et à long terme. Elle n'a pas, en effet, duré moins de trois ans et s'est déroulée chronologiquement en trois phases précises : élimination des éléments républicains et promotions internes dans les trois mois qui ont immédiatement suivi la prise du pouvoir (Opération « Revanche ») ; injection massive d'éléments régimistes pendant l'année qui va de l'automne 1958 à l'automne 1959 ; enfin, reclassement général des journalistes sur les bases ainsi créées.

Le « Statut »

Au seuil de l'automne 1959, la colonisation de l'Information était donc acquise. Mais le Pouvoir, profitant de son droit de légiférer par ordonnance, avait déjà officialisé son action au moyen de l'ordonnance du 4 février 1959 portant statut de la R.T.F. Il complètera ensuite ce texte par un statut du

personnel grâce à un décret du Conseil d'Etat, décret qui verra le jour le 4 février 1960.

Ce statut définit la R.T.F. comme un « établissement industriel et commercial doté d'un budget autonome ». Théoriquement, elle devait donc fonctionner à peu près comme un grand service national : Régie Renault ou E.D.F. En réalité, elle est plus que jamais sous l'étroit contrôle du gouvernement. L'article premier du statut est à ce sujet fort clair : « La R.T.F. est placée sous l'autorité du ministre de l'Information », autorité à laquelle il faut ajouter la tutelle rigoureuse des Finances.

Dans le personnel, le principe du statut fut d'abord accueilli avec un certain soulagement. Enfin, un texte allait mettre un terme à l'incohérence qui régnait depuis une bonne dizaine d'années et avait abouti à constituer, notamment chez les journalistes, toute une série de catégories. La promesse d'une harmonisation des situations administratives et des traitements trouve donc un écho certain. Le « hic », c'est que sous le prétexte d'une remise en ordre générale, le régime allait achever là de concrétiser une opération dont il est le grand bénéficiaire.

Ainsi les journalistes font-ils l'objet d'un statut particulier dans le statut du personnel, ce qui est en soi symptomatique. On y retrouve, aggravés, les griefs qu'on peut adresser au statut du reste au personnel : pouvoirs arbitraires de la Direction, absence de voie de recours et de garantie de l'emploi. L'article 43 de ce statut spécial déclare par exemple : « Les journalistes permanents de la R.T.F. peuvent être appelés à servir dans les départements et territoires d'outre-mer, dans les Etats de la Communauté ou à l'étranger ». Arme redoutable et hypocrite entre les mains de la Direction pour éliminer, sans avoir à rompre le contrat, un collaborateur, délégué syndical ou autre, jugé gênant.

A partir de ces différentes données, on imagine dès lors comment s'est opéré le « reclassement », et quel coefficient la cote politique y a représenté.

De l'anarchie autoritaire à la démocratisation de l'information

A tout cela, il faut ajouter les luttes de tendances entre princes, barons et autres féaux, et qui ont valu à la R.T.F. un rythme de changements au sommet qu'elle n'avait jamais vécu sous la IV^e République. Depuis juin 1958, quatre directeurs généraux et quatre directeurs d'Information se sont succédé à la R.T.F. De 1946 à 1958, celle-ci n'avait connu que deux directeurs généraux et un directeur de l'Information.

C'est que sous la V^e, les « crises » ont pris une autre forme, plus sourde et plus hypocrite. Elles se traduisent par un affrontement secret, mais violent, de coteries et de clans, emportant dans ses remous et ses tourbillons les personnages à peine mis en place : candidats de l'Élysée et recrues de Matignon, protégés du ministre et U.N.R. de choc. La stabilité n'est que façade. La porte franchie, on trouve, là comme ailleurs, ce qui semble être la règle d'or du régime : l'anarchie autoritaire.

ET SERVITUDE

R.T.F.

Mais il faut penser maintenant que viendra le moment de construire sur les débris de ce pouvoir rétrograde. Et c'est là qu'on peut faire procès à la gauche de n'avoir rien prévu concernant la démocratisation de l'Information. Compte tenu de l'importance du problème, une telle carence tourne à l'abdication. Qu'on ne s'y trompe pas : aujourd'hui, la démocratisation de la politique et de l'économie passe par celle de l'Information, et en premier lieu de la T.V. et de la Radio d'Etat.

Naturellement, certaines bonnes âmes ne manquent pas d'arguer du caractère totalitaire de la R.T.F. pour dénoncer le monopole d'Etat institué en 1945. Mais le stratagème est un peu gros : car, en vérité, qu'a à voir la R.T.F. d'aujourd'hui avec cette « Radio de la Nation » dont rêvaient les résistants ?

Face aux intérêts privés, enhardis par la défiguration de la radio nationale à laquelle s'est livrée le régime (non sans calcul ; à ce propos : voir la mise sur pied de la seconde chaîne de télévision !), le principe du monopole doit être plus que jamais maintenu. Le problème n'est donc pas de dire : « Aujourd'hui, les postes périphériques sont le refuge de la liberté d'expression », mais d'affirmer : « Il faut garantir la R.T.F. contre toute falsification, en l'empêchant de devenir radio du gouvernement ». Et ne pas perdre non plus de vue que toute nationalisation ne prend sa pleine valeur que si elle accompagne une transformation pro-

fonde des structures mêmes de la société.

C'est bien le régime qui, par la « gouvernementalisation » de l'Information, a fait la fortune des « périphériques », non le monopole. Il faudra donc repartir à zéro puisque aussi bien l'audience de la R.T.F. dans le domaine de l'information avoisine ce chiffre.

« Garantir l'indépendance de la R.T.F. » avons-nous dit. A cet effet, la suppression du ministère de l'Information, dont on discerne mal la nécessité en régime démocratique, paraît d'abord s'imposer. Mais il ne s'agit pas de ruser et de substituer à l'autorité d'un ministre celle d'un de ses collègues. Il s'agit de supprimer purement toute autorité gouvernementale sur l'établissement.

D'autre part, pour être une « Radio-Télévision au service de la Nation », pour faire de chaque Français le copropriétaire réel des ondes nationales, la R.T.F. doit être représentative de cette nation. C'est pourquoi semble souhaitable la création d'un Conseil permanent de l'Information aux pouvoirs étendus et composé de parlementaires, de syndicalistes, de journalistes de la presse écrite et d'usagers, en sorte que soient valablement représentés tous les reflets de l'opinion.

Ainsi, et ainsi seulement, la R.T.F., après avoir connu la servitude, trouvera sa grandeur.

Albin Delangle.

Le budget

EN 1961, la R.T.F. a disposé d'un budget de 58 milliards (580 millions de NF). Ses recettes sont de deux ordres : la redevance (85 p. 100 des revenus) et les recettes commerciales (émissions compensées, services rendus, manifestations payantes, ventes de programme à l'étranger).

QUELQUES TAXES RADIOPHONIQUES. — Grande-Bretagne : 13 NF 82 ; Italie : 23 NF 30 ; France : 25 NF ; Allemagne Fédérale : 28 NF 20 ; Suisse : 29 NF 38.

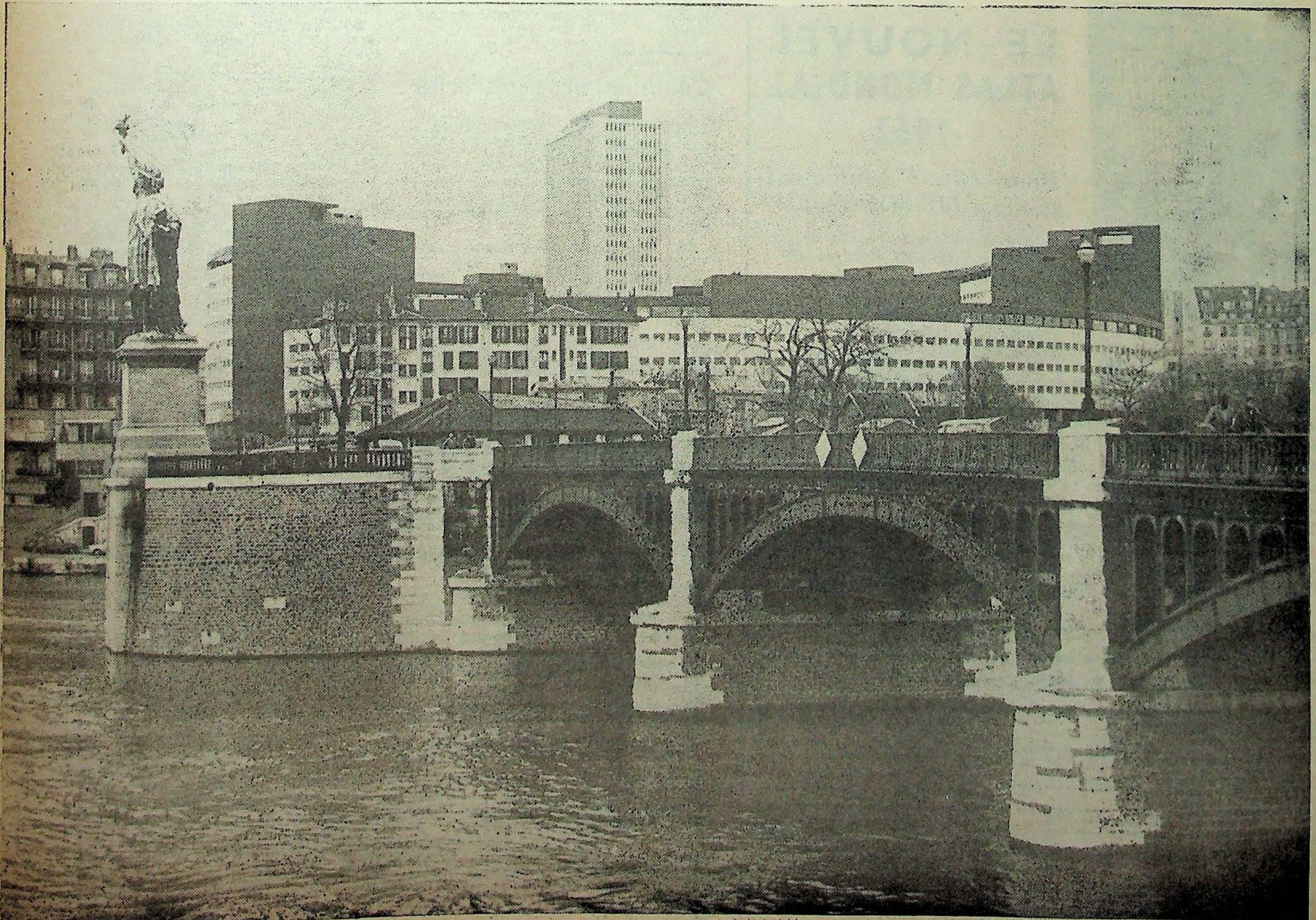
Certaines opinions étant systématiquement exclues des antennes dites nationales, quelqu'un a suggéré un jour que « par exemple tout militant communiste ou P.S.U. soit dispensé de payer la redevance sur présentation de sa carte du parti »...

Dix mille personnes

LA R.T.F. emploie plus de 10.000 personnes réparties en quatre branches principales : 4.500 techniciens, 3.500 administratifs, 1.750 artistes, musiciens et réalisateurs, 500 journalistes (dont 26 correspondants à l'étranger, 2 en province, 26 outre-mer).

La R.T.F. est « la plus grande entreprise de spectacles de France ». Elle réalise tous les programmes de ses quatre chaînes de radio et de sa chaîne de télévision. Elle entretient trois orchestres à Paris, sept en province, un, arabe, à Alger.

Le réseau métropolitain totalise actuellement une puissance qui dépasse 5.000 kW ; 250 émetteurs diffusent plus de 200 heures d'émission par jour.



La réalisation définitive quai de Passy : il paraît que cette maison s'avère déjà trop petite...

(A.D.P.)

Choisy-le-Roi : un démenti

La Section P.S.U. de Choisy-le-Roi oppose un démenti le plus formel aux allégations de *L'Humanité* du 1^{er} juillet 1962 concernant une prétendue indulgence pour Salan et Jouhaud.

La Section de Choisy-le-Roi tient n'ayant pas été sollicitée pour organiser une manifestation ayant pour but d'exiger le châtiement de Salan et Jouhaud, voit mal comment elle aurait pu refuser, sous prétexte que le P.S.U. serait contre la pelne de mort.

De toute façon, elle n'a pas attendu après le Parti communiste pour prendre position contre le verdict scandaleux dont bénéficie Salan :

— le 24 mai, elle envoya une motion au Comité politique national ;

— le 28 mai, elle falsait connaître la position du parti, en apposant les affiches nationales et en distribuant des tracts.

La Section de Choisy-le-Roi tient à rappeler que sa conception de la lutte antifasciste et son opposition au régime actuel l'ont amené dans le passé à prendre des positions que la Section du Parti communiste de Choisy-le-Roi n'ignore certainement pas.

La Fédération du Rhône et les problèmes espagnols

Diverses organisations avaient appelé pour le 21 juin à un meeting de solidarité avec les Espagnols. Parmi elles, le P. C., la S.F.I.O., le Parti radical, le M.R.P., les syndicats (à l'exception de F.O.). Le P.S.U. a refusé de s'y associer pour deux raisons :

1^o La lutte antifasciste du peuple espagnol ne peut pas être séparée de notre propre lutte contre l'O.A.S. et le régime gaulliste. C'est pourquoi la Fédération du Rhône du P.S.U. se

refuse à manifester aux côtés d'une organisation qui n'a jamais élevé la moindre protestation contre ceux de ses militants responsables qui ont récemment témoigné en faveur de l'ex-général Salan. Une telle *confusion politique* n'est pas propre à faire progresser la conscience des démocrates et ne peut que renforcer l'apollitisme des masses ;

2^o Le P.S.U. n'a pas cru bon de s'associer à une *manifestation dont sont absentes les organisations d'émigrés espagnols*, quelles que soient leurs raisons. Le peu de souci qu'ont eu les organisateurs de rechercher cette présence est la preuve que pour beaucoup il s'est plus agi de profiter de ce problème pour réaliser une alliance politique de type Front populaire que de manifester une solidarité concrète aux luttes du peuple espagnol.

La Fédération du Rhône a également décidé d'éditer un numéro spécial du *P.S.U.-Flash* (n° 6) expliquant sa position sur sa non participation au meeting et sur les problèmes espagnols en général.

Perspectives socialistes

Revue mensuelle de recherches socialistes

Au sommaire du numéro 50 (mai 1962) :

Mondes et courants en évolution (François Furet, André Philip, Paul Thibaut...)

Le radicalisme et les radicaux (par Jean-François Kesler).

Le syndicalisme (deux numéros).

Parmi les numéros précédents : La Sécurité social, Planification, socialisme et démocratie (deux numéros), Jeunesse d'aujourd'hui (deux numéros), Du Front populaire au Front socialiste, etc.

Numéros en préparation : Les cadres, les paysans, les femmes, etc. 54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e).

C.C.P. « Perspectives socialistes », Paris 9851-44.

Nouvelle section dans le Rhône

Une nouvelle section P.S.U. vient de se créer à Saint-Laurent-de-Chamousset, dans un secteur rural où notre Parti était jusque-là absent. 10 adhésions à l'heure actuelle.

— Une Fédération départementale de l'Union Démocratique des Anciens l'Algérie s'est constituée à Lyon. Son président est M. Gérard Constant, son siège se trouve 21, rue d'Algérie.

— Une bonne initiative : la dynamique section de Villeurbanne a édité et distribué à plusieurs milliers d'exemplaires un petit tract appelant les travailleurs à soutenir l'effort de la Commission de Solidarité du P.S.U. pour Alger et Oran. Des quêtes effectuées à la sortie de certaines usines et dans certains immeubles ont permis de récolter plusieurs milliers d'anciens francs.

Nouvelle section dans la Haute-Savoie

Continuant son effort d'implantation du P.S.U. en Haute-Savoie, la Fédération avait organisé, le 16 juin, une réunion à Gornier, dans une région où l'activité est partagée entre l'élevage et le décolletage.

A l'issue de la soirée, une section a été créée, qui rassemblera les camarades de diverses agglomérations du canton de La Roche-sur-Foron.

Le bulletin des amis du P.S.U. à Londres

Le numéro 5 (juin 1962) de la *French Socialist Review*, bulletin des Amis du P.S.U. à Londres, diffusé dans tous les pays de langue anglaise et dans les pays scandinaves, contient notamment un article d'Edouard Depreux sur la situation en Algérie, une interview de Pierre Mendès-France et une étude d'Alain Savary sur la planification en Afrique du Nord.

Le même numéro indique la date du Congrès national du P.S.U. et invite les amis britanniques de notre parti à préparer une importante délégation.

Commission de solidarité

Maintenant que l'Algérie est libre, l'aide médicale aux Algériens doit non seulement continuer durant plusieurs mois, mais s'intensifier car, après les destructions dues à la guerre et à l'O.A.S., la situation médicale et sanitaire reste dramatique dans certains secteurs.

Les vacances ne doivent pas interrompre la campagne.

Envoyez d'urgence les fonds à Louis Houdeville, 47, rue Hoche, à Montreuil-sous-Bois (Seine). C.C.P. Paris 15536-77.

Les médicaments et le lait sont à envoyer à l'adresse de la Commission de Solidarité : 54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e).

Première réunion d'information à Libourne

La Section de Libourne a organisé le jeudi 21 juin, dans une salle municipale, une première réunion d'information. Les camarades du Bureau s'étaient partagé la tâche de la manière suivante : le socialisme aujourd'hui (P. Bernard), L'Europe (M. Carmona), Libourne, bilan économique (G. Huet).

L'exposé sur l'Europe a été suivi d'une discussion. Plus de cinquante personnes avaient répondu à l'appel du P.S.U., ce qu'on peut considérer comme un très bon départ si on veut bien se rappeler que, quelques mois avant la S.F.I.O., avec Leinhardt, Chandergor et Cassagne n'avaient pas rassemblé cent personnes.

Week-end d'études

La fédération de Paris organise, les 7 et 8 juillet 1962, dans la vallée de Chevreuse, un week-end d'études sur :

LE TIERS-MONDE

Au programme : les problèmes du sous-développement, la coopération est-elle nécessairement néo-capitaliste ? Neutralisme et tiers-monde ?

Pour inscription et renseignements, s'adresser à la fédération de Paris, 8, rue Henner, Paris (9^e).

NÉCROLOGIE

● Nos camarades *Gérard Dezile*, membre de la Commission exécutive fédérale de l'Indre-et-Loire, et *Monique Dezile* viennent d'avoir la douleur de perdre leur père. Nous leur adressons le témoignage de notre fraternelle sympathie dans cette douloureuse circonstance.

PETITES ANNONCES

● Famille médecin-enseignante hébergerait mois d'août deux camarades (15 NF par jour tout compris) ou enfants (12 NF) à Bagutz (Espagne), bord Méditerranée.

Ecrire : Hélène Bougenin, Mont-Saint-Aignan, Gallieni (Seine-Maritime).

● Jeune institutrice, sympathisante du P.S.U., abonnée à *Tribune socialiste* aimerait séjourner à Paris du 8 au 28 juillet. Travaillerait bénévolement à la demi-journée (travail de bureau) et en échange être logée pour une somme modique, même sans lit (possède un sac de couchage et un matelas pneu). Le journal transmettra.

● La Section de Bandol (Var), dans sa dernière réunion, a émis le vœu que les camarades de passage dans la région pendant la période des vacances prennent contact avec le Parti et puissent, le cas échéant, participer à une réunion élargie aux sympathisants.

S'adresser à A. Herault, chez Mme Maulet, villa Les Croupettes, impasse Dr-Roux, Bandol (Var).

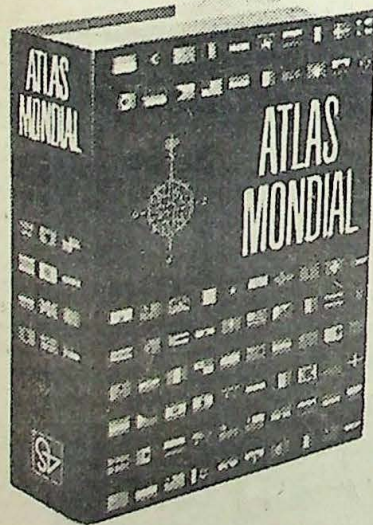
Vient de paraître !...

LE NOUVEL ATLAS MONDIAL 1962

Pour 13 NF seulement p. mois (12 versements)

Recevez immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial », nouvelle édition 1962 complète à ce jour.

Le Monde entier sous tous ses aspects : Géographie - Economie - Divisions politiques - Climats - Géologie - Religions



Plus de 500 cartes en 10 à 14 couleurs et plus de 500 photographies. Nouveau format 21 X 28, pratique et maniable. Reliure somptueuse en plastique cuir rouge avec fers spéciaux or.

Répertoire géant de plus de 100.000 noms.

Avantage appréciable : Le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » ne vieillira jamais. Pour la première fois, un système de reliure mobile permet et vous garantit une mise à jour permanente.

Chaque carte est interchangeable. En cas de modifications, il vous suffira de remplacer la carte caduque par la nouvelle corrigée et livrée automatiquement par nos soins.

Pour vous et vos enfants, l'« Atlas Mondial » sera toujours le reflet fidèle de l'Univers.

BULLETIN-REPONSE à adresser à Service Littéraire 71, rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)

Veillez m'adresser immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » complet et à jour en un volume que je réglerai après livraison :

— 13 NF par mois (12 versements) ou — 139,50 NF au comptant TTC (un ou trois versements sans frais) (1).

Nom et prénoms (en capitales)

Profession

Adresse

N° de C.C.P. ou bancaire

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.

VOUS POUVEZ AIDER LE P.S.U.

à trouver les locaux qui lui sont indispensables

Pour permettre à ses organismes de travailler dans de bonnes conditions Pour développer ses moyens d'organisation

PARTICIPEZ A L'OPERATION "LA MAISON DU P.S.U."

(Découpez et adressez ce bulletin au P.S.U., 8, rue Henner, PARIS-9^e)
Veillez me faire savoir comment je peux participer à l'opération « LA MAISON DU P.S.U. »

Nom

Adresse



L'employeur doit respecter les règles qu'il édicte

AUX termes du Code du Travail, le chef d'entreprise établit à peu près librement le règlement intérieur de son entreprise. Il doit seulement solliciter l'avis du comité d'entreprise (mais cet avis ne le lie pas et il n'est nullement obligé d'en tenir compte). D'autre part, le règlement intérieur doit être communiqué à l'Inspecteur du Travail, qui exerce sur ses dispositions un contrôle de légalité... contrôle souvent illusoire, compte tenu de la faiblesse des effectifs de l'Inspection du Travail et des pressions qui se font sentir sur elle.

Quoi qu'il en soit, le règlement intérieur (obligatoire dans toutes les entreprises industrielles et commerciales employant habituellement au moins vingt salariés) s'impose à tous, y compris au patron qui l'a établi... La Cour de Cassation a toujours jugé que l'employeur devait l'appliquer, une fois en vigueur.

Ainsi, ont été déclarés abusifs des licenciements collectifs opérés sans que l'ordre de congédiement prévu par le règlement d'atelier soit suivi. Dans un arrêt récent, la Chambre Sociale de la Cour de Cassation (S.N.C.F. contre Morizot : 16 novembre 1961) rappelle sa jurisprudence : « Si l'employeur est seul qualifié pour apprécier les mérites et les aptitudes de ses salariés, il commet une faute en ne respectant pas les règles établies (par lui) pour la notation des agents ».

Le patron reste... le patron !

LA Cour de Cassation a toujours estimé que le chef d'entreprise est seul juge de l'utilisation de ses salariés. C'est lui qui apprécie souverainement les aptitudes de chacun d'eux, les affecte aux emplois de son choix et il n'est pas tenu de leur offrir un autre poste en cas de réorganisation de sa firme.

Récemment encore, la chambre sociale de la juridiction suprême a rendu un arrêt (Galeries de France contre Léon : 9 novembre 1961) aux termes duquel un employeur pouvait légalement licencier un employé dans le cadre de la réorganisation de son exploitation.

Cette jurisprudence constante permet tous les abus. Les nécessités techniques sont un bon prétexte pour se débarrasser des gêneurs !

Le travailleur américain travaille moins que le travailleur français...

AUX Etats-Unis, 80 p. 100 des ouvriers d'usine font la semaine de 40 heures : 7 p. 100 font moins et sont payés 40 heures, 13 p. 100 font plus, 66 p. 100 des employés de bureau font 40 heures par semaine ou plus, 34 p. 100 font moins de 40 heures.

Au total, ouvriers et employés d'outre-Atlantique travaillent en moyenne environ 40 heures par semaine.

En France, la durée hebdomadaire pour l'ensemble des salariés oscille autour de 46 heures.

... mais a moins de vacances

99 p. 100 des travailleurs américains peuvent prétendre à des congés payés ; leur durée varie d'une à trois semaines, selon les entreprises et surtout selon l'ancienneté du salarié dans l'entreprise. De toute façon, les congés payés sont fixés aux Etats-Unis par voie contractuelle (conventions collectives) et non par voie légale.

En définitive, les 3/4 des ouvriers sont employés par des firmes qui accordent jusqu'à 3 semaines de congés payés, mais 1/3 seulement d'entre eux (soit 25 p. 100 de l'ensemble des ouvriers) possèdent l'ancienneté requise (10 à 15 ans) pour en bénéficier.

Jean-François Kesler.

FIVES : licenciements et mutations industrielles



Manifestation à Fives-Lille : on a décidé de supprimer 800 emplois.

À quelques jours d'intervalle, j'ai rencontré des travailleurs luttant pour leurs conditions de travail ou pour leur emploi, les uns à La Mure dans l'Isère, les autres à Lille, les uns mineurs, les autres métallurgistes, les uns dépendant de l'Etat, les autres d'un trust privé. Pourtant de ces deux mouvements pris entre autres car il ne sont pas, au début de l'été 1962, les seuls de ce type, on peut malgré toutes les différences tirer des leçons analogues. Nous reviendrons prochainement sur la situation à La Mure.

À Fives-Lille, ils sont huit cents à être menacés de licenciement. L'entreprise paraît-elle change d'orientation et met la priorité sur l'étude d'ensembles industriels dans les pays étrangers et fait passer au second plan la fabrication de matériel industriel qui avait fait sa réputation. Les salariés n'ont appris l'existence de cette orientation nouvelle qu'au moment jugé psychologique, quand une baisse des carnets de commandes — baisse que tout permet de croire liée à la conjoncture — a pu servir de prétexte et donner un vernis d'opportunité à une décision mûrie de longue date. Qui l'a prise ? La di-

rection de l'entreprise ? Les ouvriers de Fives-Lille sont de ceux qui ne savent plus très bien ce que cette expression signifie. La Banque de Paris et des Pays-Bas, il y a maintenant quelques années, a renfloué Fives-Lille-Cail délégué un de ses « employés » à la tête de l'affaire. Ainsi règne l'anonymat au deuxième degré ; à la recherche de l'interlocuteur valable, les délégués syndicaux ne rencontrent jamais personne, la direction, la seule qu'ils puissent connaître, n'est apparemment chargée que de simples besognes d'exécution. Bien entendu, personne ne connaît ou ne dévoile les termes des accords que la firme passe depuis deux ou trois ans avec les concurrents du Marché commun et cela achève de faire perdre aux syndicalistes toute prise sur la situation.

Des décisions anonymes aboutissent donc à 800 suppressions d'emplois. Les intérêts des travailleurs, ceux de la région (dont un des dirigeants industriels, M. Becuwe, disait récemment qu'elle souffrait d'une carence en industries distributrices de hauts salaires) ont été complètement négligés.

Tellement que les dirigeants anonymes — qui ne sont tout de même

pas aveugles — ont craint la réaction des Pouvoirs publics et se sont contentés d'annoncer qu'il y aurait 800 licenciements au 31 août, comptant sur la panique que provoquerait cette nouvelle, pour accélérer les départs, comptant user la défense syndicale dans un combat préalable, et en arriver enfin à exécuter les mesures — peut-être en détail — dans un climat préparé et dans des conditions qui ne permettent pas au ministère du Travail d'intervenir.

Les syndicats, bien entendu, ont riposté. Les dernières semaines ont été marquées par des séries de grèves, par des meetings dont l'un, le 12 juin, à Lille. Leur action se déroule dans des conditions difficiles. Peut-être négligent-ils de la rendre suffisamment publicitaire.

Peut-être estiment-ils l'aide que peut apporter une solidarité organisée de la population la plus proche, des partis, des organisations, un harcèlement démultiplié des Pouvoirs publics. Reste le fait principal : ils ont, une fois de plus, riposté aux initiatives patronales. Après la première crise de 1959, on n'a pas su opérer une vaste reconversion des méthodes de lutte. Pierre Belleville.

Dernières luttes avant les vacances

ALORS que s'ouvre la période des vacances, la fièvre est à peine retombée dans le secteur public à la suite des grèves récentes, et des mouvements se poursuivent dans le secteur privé.

Les débrayages des 20 et 21 juin à la S.N.C.F. ont été beaucoup moins suivis que la précédente grève, et pas seulement en raison de l'abstention des cadres. Une certaine lassitude s'est fait sentir. A l'E.G.F., la C.G.T. s'est ralliée in extremis à la grève des 19 et 20 juin décidée par les fédérations.

Grèves et accords de salaires dans le privé

En attendant, on enregistre toujours des grèves dans le secteur privé et aussi quelques accords de salaires. Des conflits ont eu lieu également à propos de la récupération des heures perdues par suite de la grève de l'E.G.F., heures que la C.G.T. et la C.F.T.C. voudraient voir payées par les patrons (on sait que des incidents ont eu lieu à Nantes à ce sujet). D'autre part, des conflits sont provoqués par des problèmes de reconversion : chez Cail, à Fives-Lille ; aux usines Dunlop, à Montluçon.

Dans le Nord, il y a lieu de noter la grève des ouvriers des hauts four-

neaux d'Usinor, à Trith-Saint-Léger ; la grève de l'usine d'engrais chimiques, à Vauchy ; celle des usines Kuhlmann, à La Madeleine ; les débrayages-surprises des autobus et des tramways de l'agglomération lilloise.

Prudence de la C.G.T.

La prudence de la C.G.T. dans ces affaires ne s'explique-t-elle pas par le souci de se réserver ? Quant à l'idée d'un soutien actif des confédérations aux grévistes du secteur public, elle rencontre deux obstacles : le souci de nombreux dirigeants des syndicats « libres » de ne pas engager la lutte contre le pouvoir gaulliste sur le plan politique ; la difficulté de mobiliser les travailleurs d'autres corporations pour le soutien des revendications des cheminots et des électriciens.

Dans ces conditions, faut-il parler avec M. Pierre Drouin, du Monde, d'un « gaspillage des grèves », de « coup de poing dans un édreton » ? Ce serait méconnaître le fait que les syndicats ont entendu se livrer à une démonstration de force en vue des discussions futures, démonstration relativement réussie bien que l'approche des vacances ne soit pas favorable à une telle action.

M. C.

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

Publicité :

Geneviève Mesguiche
54, boulevard Garibaldi
Paris-15^e.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
57-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

POÉSIE ET RÉVOLUTION

SONT une seule et même chose. C'est par ces mots que l'on pourrait définir, après Henri Kréa, la poésie militante algérienne et l'entreprise courageuse d'une jeune troupe de théâtre qui effectue en ce moment dans toute la France une tournée semi-clandestine (1).

Mieux qu'une anthologie de la poésie algérienne, ce spectacle intitulé « Poésie résistante », restitué dans son évolution chronologique la prise de conscience de l'intellectuel algérien. Senghor avait montré que le colonialisme ne se fondait pas tant sur l'infériorité économique d'un peuple que sur sa culture pseudo-primitive, cette culture que précisément le colonialisme avait étouffée, mutilée et qui, aujourd'hui, réapparaît avec cette contradiction soulignée dans un poème de Boualem Khalifa :

« Je pense en Algérien
Et j'écris en français. »

Ce spectacle de poésie révolutionnaire trouve sa charpente, sa structure de base dans un texte capital de Frantz Fanon :

« Si nous voulions retrouver à travers les œuvres d'écrivains colonisés, les différentes phases qui caractérisent cette évolution, nous verrions se profiler devant nos yeux un panorama en trois temps.

« ● DANS UNE PREMIÈRE PHASE, l'intellectuel colonisé prouve qu'il a assimilé la culture de l'occupant. Ses œuvres correspondent point par point à celles de ses homologues métropolitains.

« ● DANS UN DEUXIÈME TEMPS, le colonisé est ébranlé et décide de se souvenir. Mais comme le colonisé n'est pas inséré dans son peuple, comme il entretient des relations d'extériorité avec son peuple, il se contente de se souvenir.

« ● Enfin, dans une TROISIÈME PÉRIODE, dite de combat, le colonisé, après avoir tenté de se perdre dans le peuple, va, au contraire, secouer le peuple. »

La première période est surtout représentée par Mohammed Dib ou Malek Haddad. Les thèmes, le rythme même participent à notre univers poétique. Témoin ce poème de Malek Haddad, « La Pause » :

« Je tricote un poème avec des

[brins d'amour
Un manteau d'arc-en-ciel pour
Le bal que voilà... »

La deuxième phase de l'intellectuel algérien est une étape douloureuse car le poète constate l'injustice, mais avec un regret qui minimise la portée de son chant.

Point de révolte mais une sorte de litanie qui marque l'amour nostalgique des valeurs occidentales.

La troisième période inaugure un art révolutionnaire dont « L'Avertissement » de Henri Kréa donne la mesure :

« Je parle au nom d'un peuple
[massacré
Au nom d'un peuple bâillonné
D'un peuple emprisonné... »

Suivent sur un ton parfois épique, toujours pamphlétaire, des poèmes de Kateb Yacine, de Hocine Bouhazer, de Boualem Khalifa, de Henri Kréa, de Anna Greki, etc.

Sur le plan strict de la représentation, on ne peut parler de mise en scène, mais tout au plus de mise en situation. La poésie ne permet pas toujours une dramatisation de son contenu, mais elle demande au-delà du statisme du comédien, un cadre, un rappel visuel, bref cette poésie précisément, exige un « style historique ».

L'intérêt du spectacle en souffre en grande partie et une discussion publique faite à Lille corrobore cette remarque. Certains spectateurs désiraient une insertion de l'histoire de la révolution algérienne dans le montage poétique.

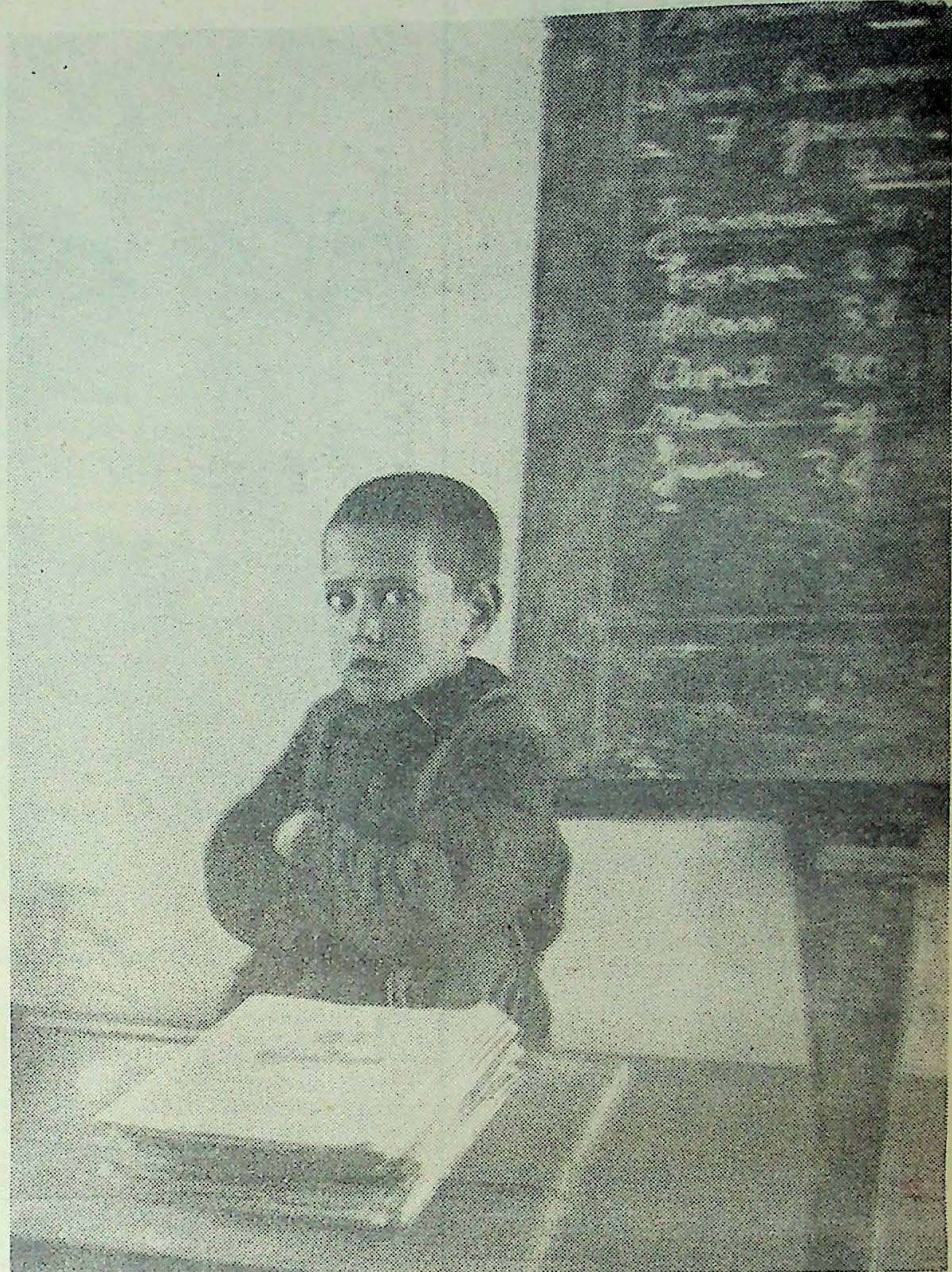
Mais à l'heure où l'Algérie devient indépendante, l'objectif n° 1 de la culture nord-africaine sera, pour citer une dernière fois Bouhazer :

« ... un divertissement nécessaire et un moyen d'instruire et de guider efficacement les masses encore incultes. C'est ce qui constituera la noblesse de ce théâtre qui doit son existence et sa raison d'être à la Révolution... »

Enfin, la deuxième partie du spectacle « Poésie résistante » est consacrée à la projections de films algériens et de « J'ai huit ans ».

Pierre UYTTERHOEVEN.

(1) Pour tous renseignements sur cette tournée, s'adresser à « Tribune Socialiste », 3, rue Henner, Paris-9^e.



(A.D.P.)

« Je pense en Algérien et j'écris en français. »

Cinéma :

PLACIDO

DE LUIS BERLANGA



LE nouveau film de l'Espagnol Luis Berlanga, Placido, est une satire de la charité chrétienne dans ce qu'elle a de plus artificiel, de plus visible : dans une ville de province, le jour le Noël, une campagne de solidarité offre aux pauvres de dîner à la table des meilleures maisons de la ville.

A partir de cette situation, Berlanga a construit un univers provincial très typé, très vivant, et il en a scruté savamment toutes les facettes. De ce fait, on a pu parler de néoréalisme ou de cinéma critique ; je ne pense pas que cette étiquette néoréaliste s'impose ici, car le journalisme de détails que Berlanga estime utile de nous montrer va à l'opposé de la schématisation du Ré-

alisme. Au lieu d'ordonner un monde, Berlanga l'éparpille en une suite de compartiments que seuls le style du film à saynettes peut appréhender. Dans Viridiana au contraire, Bunuel reste polarisé sur une idée essentielle et cette idée constitue la charpente indispensable du film.

Dans Placido, en voulant trop montrer, le pamphlet perd en force et au bout de trente minutes, l'évolution de ce petit monde trop concerté ne nous intéresse guère.

Par ailleurs, l'humour qui s'y ajoute est un humour de convention. Le gag est rarement virulent ; bref, ce constat ne va pas au-delà d'une superficialité qui se veut justement le propre de l'humanité en général. Ce n'est pas un compliment que de dire du film : « Il atteint un niveau général car il dépasse le caractère étroit de l'Espagne. »

L'Espagne d'aujourd'hui, a, il me semble, des problèmes qui lui sont propres et qu'il faudrait avoir le courage de nommer ; ces problèmes ne sont pas ceux de la fausse charité, de l'ivrate mêlée au bon grain, mais la mise en question du régime franquiste à travers les luttes ouvrières.

P. U.

VAUTRIN

par Daniel GUERIN

UN ancien bagnard travesti en prêtre traduit sa haine de la société en la faisant chanter et puisque, décidément, la moribonde n'en finit pas de mourir, le mystérieux Vautrin qui tient de Vidocq s'enrôle dans la meute des chiens policiers de l'ordre. Il aboiera avec eux.

En deux lignes voici résumés les trois volumes de Balzac. Si la texture du roman manque ici on lit déjà la raison de l'adaptation de Daniel Guérin. Vautrin constitue en effet un joli cas de révolte caractérisée et l'auteur de « Jeunesse du socialisme libertaire » devait naturellement s'intéresser à lui. En outre les ambiguïtés de l'œuvre d'Honoré de Balzac permettaient une adaptation théâtrale intéressante.

L'amitié étrange de Jacques Collin-Vautrin — abbé Carlos Herrera pour Lucien de Rubempré, l'amour de celui-ci pour Esther la prostituée dite la Torpille, l'amour de celui-ci pour le baron Frédéric de Nucingen, banquier pour la précédente, la vénalité de Camusot, juge d'instruction, l'attachement insolite d'Asie et Europe pour Vautrin voilà qui ferait l'affiche exceptionnelle d'un mélodrame. Et Vautrin de Balzac, donc de Daniel Guérin, l'est bel et bien un mélodrame.

A ceci près : Si la prostituée monte les marches de la rédemption, elle en meurt. Si le héros séducteur tombe de son piédestal, il en meurt. Si l'ordonnateur du spectacle, Vautrin lui-même tire les fils de l'intrigue avec maîtrise il ne s'en dépêtra pas. Il ne meurt pas. Il ne s'amende pas. Il avoue simplement son échec.

Et, changeant son fusil d'épaule, il accepte de tirer avec ceux sur lesquels il tirait, sur les moutons. On pourrait ainsi développer, à travers Vautrin, le thème de l'aliénation. Devenant Vautrin contre la société il ne peut le demeurer que grâce à elle. En brisant ses chaînes, le bagnard ne s'est pas libéré.

Les situations théâtrales dans le mauvais sens du terme pourraient conduire à du Victor Hugo incarné. Cette réserve faite on prend un vif intérêt à la lecture de ce nouveau « Vautrin ». La « chute » — de Daniel Guérin ou de Balzac — est, si l'on ose dire, savoureuse. Vautrin s'interrogeant sur sa nouvelle carrière de flic parle de partir planter du tabac en Amérique du Sud, chez les Noirs. « Je dirigerai des esclaves, afin de satisfaire mon goût de la vie patriarcale. Avec ce capital noir, en dix ans j'aurai trois ou quatre millions. Je serai Monsieur Quatre Millions... Je m'amuserai à ma façon... Vous savez, je ne suis pas pour l'émancipation des nègres, moi ; quand il n'y en aura plus, nous serons forcés d'en faire avec les blancs. » Humaniste, va !

Emile Copfermann.

Editions de la Plume d'Or. 9 NF. (1, rue du Général-Foy, Paris-8^e).

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin — ODE 15-04
Permanent de 14 h. à 24 h.
Semaine du 4 au 11 juillet

LES AMANTS DE TERUEL